

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

En 2016, le taux de refus de tri est à la hausse (14.25 % contre 9.24 % en 2015). Afin d'inverser la tendance, le SMICTOM a engagé une nouvelle campagne d'information sur les consignes de tri.

En 2012, le SMICTOM des Forêts devenait territoire pilote en Ille et Vilaine pour l'extension des consignes de tri des emballages plastiques, démarche qui consiste à trier tous les emballages en plastique.

ZOOM sur les consignes de tri :

TOUS MES EMBALLAGES SE TRIENT

Plastique



Pots, boîtes & barquettes



Films plastiques



Sacs & sachets



Flacons & bidons



Bouteilles

Carton



Briques



Cartonnettes



Boîtes

Métal



Boîtes & conserves



Aérosols & canettes

Et le papier ?



De préférence dans les points d'apport volontaire

Les faux-amis



Tous les TRÈS PETITS emballages avec les ordures ménagères

Tous les OBJETS en plastique à la déchèterie

Mon petit +

- Ne pas imbriquer plusieurs emballages
- Ne pas laver les emballages
- Ne pas enlever les bouchons

ECO EMBALLAGES

REPAIR CAFÉ PROCHAINS RDV

Donnez une seconde vie à vos objets !

RDV de 14h à 16h30, à l'annexe (Allée Henri Lebreton, près de l'Espace intergénération)

*Prochain rendez-vous
le samedi 7 octobre !*



Repair Café
Jetter ? Pas question !



REPRISE

DES VENTES DE COMPOSTEURS !

Les ventes se déroulent le samedi matin, sur l'une des déchèteries de 9h30 à 12h.

Réservation obligatoire via le formulaire sur le site internet du SMICTOM des Forêt www.smictom-forets.fr ou par téléphone au 02 99 55 44 97



Prochaines ventes

- le 23 septembre à Liffré
- le 7 octobre à Saint Aubin d'Aubigné
- le 21 octobre à la Bouëxière
- le 4 novembre à Melesse



Pour ceux qui n'auraient pas reçu leur guide, il est disponible à l'accueil du smictom sur simple demande ou en téléchargement sur le site internet du smictom .

